

L'UNION DES AVOCATS EUROPEENS - U.A.E MARSEILLE

Organise une Conférence Internationale - International Conference

**ENVIRONNEMENT ET SANTE EN EUROPE****ENVIRONMENT & HEALTH IN EUROPE**

LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2017

À la Maison de l'Avocat - 51, rue Grignan 13006 Marseille

**Sous la présidence d'honneur de Madame Corinne Lepage, avocat, ancien ministre de l'Environnement et de Madame Geneviève Maillet, bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau de Marseille.**

**Validation de 4 heures de formation continue pour les avocats par l'École des Avocats du Sud-Est**

**13H15 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS****13H30- (précises) : ALLOCUTIONS DE BIENVENUE**

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône.

Monsieur Gérard ABITBOL, Doyen des Présidents d'Honneur de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de Marseille, Président de la Délégation Supranationale Méditerranée Provence Alpes Côte d'Azur Corse Liguria,

Madame Geneviève MAILLET, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Marseille,

Monsieur Augustin CRUZ NUNEZ, Président de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de MALAGA.

PROPOS INTRODUCTIFS par Madame Corinne LEPAGE, Ancien Ministre de l'Environnement.

**14H15 : PREMIERE TABLE RONDE****LES TROUBLES RECENSÉS**

Sous la présidence de Monsieur le Professeur Jean GABERT, Docteur en Médecine (MD), Docteur en Science (PhD), Diplômé de Science Po Paris.

1. Premier constat depuis le début du XXe siècle et ce de manière continue, nous vivons beaucoup plus longtemps et mieux.

2. Cependant, de nouveaux troubles sont apparus :

- Perturbation des systèmes endocriniens avec troubles de la reproduction
- Maladies respiratoires, asthme
- Maladies cardiovasculaires : Docteur Jacques BILLE, Chef de Clinique à la Faculté, Spécialiste en cardiologie structurale.
- Allergies, hypersensibilité
- Troubles neurologiques
- Cancers, tumeurs
- Dépression, stress, anxiété
- Intoxication

**14H45- DEUXIEME TABLE RONDE :****LES CAUSES :**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis SAN MARCO, Professeur de Santé Publique.

Les usines et la pollution chimique :

Monsieur Bruno TELCHINI, Avocat au Barreau de BOLZANO - Italie

Les transports et la pollution atmosphérique :

Monsieur Johannes BETHENOD, Avocat au Barreau de Marseille, Docteur en Droit

L'agriculture et les pesticides :

Madame Sophie KUJUMGIAN, Avocat à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

La consommation quotidienne et les pollutions biologiques :

Monsieur Olivier RAYNAUD, Avocat au Barreau de Marseille, Membre du Conseil de l'Ordre.

L'amiante et ses conséquences :

Monsieur Eric GENEVOIS, Avocat au Barreau de Marseille, Ancien Membre du Conseil de l'ordre.

Le Délit de risque causé à autrui :

Madame Cécile PROCIDA, Avocat au Barreau de Marseille

Le nucléaire Civil :

Monsieur le Bâtonnier Dominique MATTEI, Avocat au Barreau de Marseille

**15H30 : TROISIEME TABLE RONDE****LES ACTIONS**

Sous la présidence de Monsieur Didier LE PRADO, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

**LES ACTIONS INDIVIDUELLES :**

L'alimentation : Monsieur Jean-Jacques ANGLADE, Avocat Honoraire, Aix-en-Provence

L'eau : Monsieur Nicolas BUQUIECHIO, Avocat au Barreau de MILAN

L'activité physique : Madame Stéphanie BINON-DAVIN, Avocat au Barreau de Marseille

**Collectifs :**

Démarches de responsabilités de la pédagogie à la contrainte

Démarches pédagogiques individuelles :

Démarches pédagogiques collectives :

**Docteur Annie LEVY-MOZZICONACCI**, Maître de Conférence en Biologie Cellulaire (AMU), Médecin Généticien.

**Les Perurbateurs endocriniens :**

**Monsieur Gilles NALBONE**, Directeur de recherches émérite à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale à Marseille (INSERM), Membre du Réseau Environnement Santé.

**Les recours à la transfusion sanguine et aux différentes greffes :**

**Docteur Elisabeth DURIEUX-ROUSSEL**, Médecin Biologiste.

**16H15 : QUATRIEME TABLE RONDE**

**LES SANCTIONS**

**La mise en cause des responsabilités civile et pénale en droit étranger et Français :**

Sous la Présidence de **Monsieur Gabriel BESTARD**,  
Procureur Général Honoraire

**Italie :** **Monsieur Paolo RE**, Avocat au Barreau de MILAN

**Autriche :** **Monsieur Michael PODUSCHKA**,  
Avocat au Barreau de LINZ

**Espagne :** **Monsieur Agustin CRUZ NUNEZ**,  
Avocat au Barreau de MALAGA.

**Portugal :** **Monsieur Pedro DE GOUVEIA E MELO**,  
Avocat au Barreau de LISBONNE

**Belgique :** **Monsieur Claude BONTINCK**,  
Avocat au Barreau de BRUXELLES

**Royaume-Uni :** **Madame Nicole HIRST**,  
Avocat au Barreau de LONDRES

**France :** **Monsieur le Bâtonnier Fabrice GILETTA**,  
Avocat au Barreau de Marseille

**Luxembourg :** **Monsieur Joë LEMMER**,  
Président d'Honneur de l'UAE, Avocat au Barreau du Luxembourg  
**Madame Sabrina BONHOMME**, Avocat au Barreau du Luxembourg.

**Le dispositif français de lutte contre les infractions en matière d'environnement et de santé publique :**

**Monsieur Christophe BARRET**, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Montpellier.

**Lutte contre les infractions en matière d'environnement :**  
**Monsieur Alberto SCAPATICCI**, Avocat au Barreau de BRESCIA.

**17H00 : CINQUIEME TABLE RONDE**

**LES POLITIQUES PUBLIQUES**

Sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre SPITZER**, Avocat à la Cour d'Appel de Paris, Secrétaire Général du mouvement Européen.

**1. En matière de politique de santé liée aux questions environnementales :**

**Monsieur Gabriele DONÀ**, Avocat au Barreau de PADOUE - Italie

**2. Bilan et prospective de l'Union Européenne:**

**Monsieur Francesco SAMPERI**, Avocat au Barreau de ROME

**3. Bilan et prospective dans le cadre Français:**

**Monsieur le Professeur Osvaldo PROSPERI**,  
Avocat au Barreau de PESCARA.

**4. Le plan national santé environnement:**

**Monsieur Jean PATRIMONIO**, Avocat à la Cour d'Appel de PARIS.

**5. La politique pour la santé restant à élaborer:**

**Madame Rosanna MARZOCCA**, Avocat au Barreau de BARI. Italie

**6. La poursuite de la création d'environnement favorable :**

**Madame Louisa STRABONI**, Avocat au Barreau de Marseille,  
Membre du Conseil de l'Ordre.

**7. Le renforcement de l'action communautaire:**

**Madame Patricia BARDET**, Présidente de the International PROPELLER CLUB of the United States Port of Marseilles-Fos, Membre de l'International Board.

**8. Le développement de la médiation**

**Monsieur Stephane CALLUT**, Avocat au Barreau de Marseille

**9. Le rôle du pharmacien conseil :**

**Monsieur Alexandre VERDIER**, Docteur en Pharmacie.

**17H45 : SIXIEME TABLE RONDE**

**LES ACTIONS DE GROUPE EN MATIERE DE SANTE**

Sous la Présidence de **Monsieur Philippe DELEBECQUE**, Professeur à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne.

**Les effets secondaires de certains médicaments et des pilules contraceptives:**

**Monsieur le Professeur Léon BOUBLI**, Chef de Service Maternité de Niveau II, Hôpital Nord - Marseille.

**L'adaptation des procédures et des infrastructures judiciaires aux procès hors norme:**

**Monsieur Yves ROUSSEL**, Président de chambre près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

**18H30 : SYNTHÈSE DES TRAVAUX**

**Monsieur Jean-Pierre SPITZER**, Avocat à la Cour d'Appel de PARIS, Secrétaire du Mouvement Européen.

**20H30 : DINER-SPECTACLE au SOFITEL VIEUX-PORT**

(Tenue Sombre).

ESCALE A BARCELONE - Animation Espagnole avec la participation de CLEOPATRA Artistes & Show.

**AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE REGLEMENT JOINT  
ET DU JUSTIFICATIF DE VIREMENT QU'IL FAUDRA ADRESSER**

à Monsieur Gérard ABITBOL, Avocat au Barreau de MARSEILLE, B.P 90043 – 13484 MARSEILLE CEDEX 20

Téléphone : 04.91.33.40.50 – Portable : 06.11.559.559 - Fax : 04.91.33.03.14

Email : abitbolge@numericable.fr • IL EN EST DE MEME POUR TOUTES RESERVATIONS SUR INTERNET

Prix réduit pour les inscriptions avant le 30 JUIN 2017 / (Reduced price for registration prior to June 30 The 2017)

### **I - DROITS D'INSCRIPTION**

Tous les droits d'inscription doivent être réglés en Euros.

Pour définir le montant de vos droits d'inscription, sachez que la date de prise en compte de votre paiement est celle du règlement de vos droits d'inscription et en aucun cas la date d'arrivée de votre formulaire d'inscription en nos bureaux.

#### **REGLEMENT AVANT LE 30 JUIN 2017 :**

- Participation aux travaux du 13 octobre 2017 : ..... 150 €  
à la Maison de l'avocat, 51 rue Grignan, 13006 marseille
- Avocats ayant moins de 5 ans au Tableau (travaux) : ..... 100 €
- Etudiants (travaux) : ..... 70 €
- Dîner Spectacle au SOFITEL Vieux-Port (tenue sombre) «ESCALE A BARCELONE »  
Animation Espagnole avec la participation de CLEOPATRA Artistes & Show..... 190 €

#### **REGLEMENT APRES LE 30 JUIN 2017 :**

- Participation aux travaux du 13 OCTOBRE 2017 : ..... 170 €  
A LA MAISON DE L'AVOCAT, 51, Rue Grignan – 13006 Marseille
- Avocats ayant moins de 5 ans au Tableau (travaux) : ..... 110 €
- Etudiants (travaux) : ..... 80 €
- Dîner Spectacle au SOFITEL Vieux-Port (tenue sombre), «ESCALE A BARCELONE »  
Animation Espagnole avec la participation de CLEOPATRA Artistes & Show..... 200 €

### **II - CLOTURE DES INSCRIPTIONS**

Il est rappelé que les inscriptions seront définitivement closes le 28 SEPTEMBRE 2017

Cependant, compte tenu des places limitées, les inscriptions pourront être clôturées à tout moment.

It is reminded that boocking will be définitely closed on September 28 but due to a limited number of participants, booking could be closed at my time.

### **III – MODALITES DE PAIEMENT/ Payment**

1) Par chèque bancaire libellé en Euros à l'ordre de l'U.A.E. / by bank cheque in euros to order of U.A.E.

2) Par virement au compte U.A.E – Les frais de virement sont à la charge exclusive du donneur d'ordre -  
By bank transfer to.

3) Titulaire du compte : UNION DES AVOCATS EUROPEENS

Domiciliation : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT – MARSEILLE - GRIGNAN

CODE AGENCE DE BANQUE : 30077.04997.30997200200.97

CODE IBAN : FR.76.3007.7049.9730.9972.0020.097 • BIC : SMCTFR2A

### **IV – ANNULATION / CANCELLATION**

Aucune annulation ne fera l'objet d'un remboursement

In Case of cancellation the amount paid will not be refunded

**LANGUE DE TRAVAIL : FRANÇAIS.**

AVEC LE CONCOURS DE :

L'ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST (pris en compte pour 4 heures de Formation) L'ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU DE MARSEILLE – L'ORDRE DES AVOCATS A LA COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE – L'ASSOCIATION FRANCAISE DES AVOCATS CONSEILS D'ENTREPRISE (A.C.E) – L'INSTITUT MEDITERRANEE DES TRANSPORTS MARITIMES – LA VILLE DE MARSEILLE – PROPELLER CLUB OF THE UNITED STATES – LES NOUVELLES PUBLICATIONS ECONOMIQUES ET JURIDIQUES – JOURNAL SPECIAL DES SOCIETES – L'HERAULT JURIDIQUE ET ECONOMIQUE – PIB SOLUTIONS : ACTIVITE NUMERISATION D'ARCHIVES, MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE – MME ARMELLE ANDREIS ARTISTE PEINTRE - NEWS PARFUMS

## COMPOSITION DE LA DELEGATION SUPRANATIONALE MEDITERRANEE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR CORSE LIGURIA DE L'UNION DES AVOCATS EUROPEENS

**Président :**

Monsieur Gérard ABITBOL (Marseille)  
Doyen des Présidents d'Honneur  
de l'Union des Avocats Européens

(Membre du Conseil de l'Ordre)

Madame Laurence FILIO (Aix-en-Provence)

**Co-Président :**

Monsieur Jacques BONNAUD (Marseille)  
Président de la Commission Transport U.A.E

**Secrétaire Général :**

Madame Cécile PROCIDA (Marseille)

**Vice-Présidents**

Monsieur le Bâtonnier Sixte UGOLINI (Bastia)  
Monsieur Umberto FERRARO (Liguria)  
Monsieur Didier MIELLE (Digne-les-Bains)  
Madame Marie-Dominique POINSO-POURTAL (Marseille)

**Trésorier :**

Monsieur Eric GENEVOIS (Marseille)  
(Ancien-Membre du Conseil de l'Ordre de Marseille)

**Assistant Internet :**

Monsieur Olivier RAYNAUD (Marseille)  
(Membre du Conseil de l'Ordre de Marseille)

**Membres du Bureau :**

Monsieur Vincent POINSO (Marseille)  
Monsieur Johannes BETHENOD (Marseille)  
Madame Emmanuelle GALLOUET (Marseille)  
Monsieur Jérôme MOULET (Marseille)  
Madame Catherine BRUN-SCHIAPPA (Marseille)  
Monsieur Stéphane CALLUT (Marseille)  
Monsieur Jean-Jacques ANGLADE (Aix en Provence)

**Les Conseillers du Président :**

Madame le Bâtonnier Geneviève MAILLET (Marseille)  
Monsieur le Bâtonnier Dominique MATTEI (Marseille)  
(Membre d'Honneur de l'UAE)  
Monsieur le Bâtonnier Erick CAMPANA (Marseille)  
(Membre d'Honneur de l'UAE)  
Monsieur Jean-Denis PELLIER (Marseille)  
Madame Catherine CHAUDOT (Marseille)

**La Commission Relations publiques :**

Madame Sophie KUJUMJIAN-ANGLADE (Marseille)  
Monsieur Riccardo LAMONACA (Gênes)  
Monsieur Mario BUCELLO (Gênes)  
Monsieur Jean-François FOUQUE (Nice)

**La Commission Jeunes :**

Madame Stéphanie BINON-DAVIN (Marseille)  
Monsieur Olivier RAYNAUD (Marseille)  
Madame Emmanuelle GALLOUET (Marseille)

**La Commission Scientifique :**

Monsieur le Bâtonnier Christian LESTOURNELLE (Marseille)  
Monsieur Hervé TASSY (Marseille)  
Monsieur Jean-Pierre PELLIER (Marseille)  
(Membre du Conseil de l'ordre de Marseille)  
Monsieur Alberto TARMASSO (Gênes)  
Monsieur Mario Alberto QUAGLIA (Gênes)

**Les Conseillers et Conseillères :**

Monsieur Roland BLUM (Marseille)  
Monsieur Jean-Claude GARDETTO (Monte-Carlo)  
Monsieur Bernard MONS (Nice)  
Madame Stefania SARDANO (Gênes)  
Madame Annick CARVIN-GENEVOIS (Marseille)  
Madame Christine CANOVAS-ALONSO (Marseille)  
Monsieur Nicolas KERAMIDAS, (Marseille)  
Madame Catherine ALEXANDRE (Avignon).  
Monsieur Franck MANDRUZZATO (Draguignan)  
Monsieur Alain ROUXEL (Avignon)  
Monsieur Lorenzo FERRARO (Liguria)  
Madame Eloïse VALLADIER (Marseille)

**INFORMATIONS GENERALES**

L'Union des Avocats Européens - U.A.E se réserve le droit à tout moment et à son entière discrétion, sans avoir à motiver sa décision, d'annuler ou de repousser la date de la Conférence Internationale, de changer sa localisation ou les horaires, de faire toute correction ou modification aux informations publiées sur la Conférence Internationale. L'U.A.E ou encore l'un de ses responsables, employés, agents, membres ou représentants ne pourront être tenus responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par des responsables, membres ou tierce personne, suite à une quelconque annulation, changement, report ou modification. L'U.A.E ou ses responsables agents, membres, employés ou représentants ne pourront être tenus responsables de toute perte ou dommage, de quelque nature que ce soit, subi (directement ou indirectement) par tout participant à la Conférence Internationale. Le rapport contractuel entre l'U.A.E et chacun des participants relève de la loi Française.

## CARTON – REPONSE

AUCUNE RÉSERVATION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE RÈGLEMENT EFFECTIF ET DU JUSTIFICATIF DE PAIEMENT ET AUCUNE RESERVATION NE SERA PRISE EN COMPTE SUR INTERNET.

Madame : .....

Monsieur : .....

Mademoiselle : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Mail : .....

Assistera / Assisteront

Aux travaux de la Conférence Internationale

### **ENVIRONNEMENT ET SANTÉ EN EUROPE** ENVIRONMENT & HEALTH IN EUROPE

• **Vendredi 13 OCTOBRE 2017 à 13H30 à la Maison de l'avocat à Marseille,**  
51, Rue Grignan – 13006 MARSEILLE

**Au diner spectacle au sofitel vieux port à 20h30. (tenue sombre)**  
ESCALE A BARCELONE  
Animation espagnole avec la participation de Cléopatra artiste & show.

REPONSE NECESSAIRE LE 28 SEPTEMBRE 2017 AU PLUS TARD.  
POUR DES RAISONS D'ORGANISATION.

---

CARTON REPONSE A ADRESSER A

**Monsieur Gérard ABITBOL Avocat au Barreau de Marseille**

*Doyen des Présidents d'Honneur de l'Union des Avocats Européens – Président de la Délégation Supranationale Méditerranée  
Provence Alpes Côte d'Azur Corse Liguria de l'U.A.E*

**B.P 90043  
13484 MARSEILLE CEDEX 20 – France**

Tél : 04.91.33.40.50 – 06.11.559.559 – FAX : 04.91.33.03.14 - Email : abitbolge@numericable.fr